

Marc Müller, Président de MFE

## «Don't think twice, it's alright!» (Bob Dylan)



... ou comme dirait la Stauffacherin: «Regarde devant toi, médecin de famille, et non pas en arrière!»



Le retrait de notre initiative a eu une grande résonance. L'immense majorité des réactions étaient tout à fait positives, saluant le fait que, malgré des exigences initiales plus élevées, nous ayons joué la carte de la prudence au lieu de poursuivre des objectifs à l'issue incertaine. La réaction de la FMH a été un peu plus mitigée. Doit-elle se réjouir que le retrait de l'initiative évite une confrontation sans doute

houleuse au sein du corps médical ou doit-elle être agacée parce qu'elle a toujours espéré, en s'attachant à l'initiative, parvenir un jour à obtenir une entente entre les partenaires tarifaires?

Un numéro spécial entier de PrimaryCare a été consacré aux motivations qui nous ont poussés à retirer l'initiative. Maintenant, il faut aller de l'avant et s'atteler aux prochaines missions! Après les innombrables discussions politiques des deux dernières années, nous avons à présent aussi notre mot à dire pour les imminentes décisions à prendre en matière de politique de santé.

Tout en haut de notre agenda figure naturellement la votation populaire concernant la «contre-proposition à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille»». Nous ne devons pas laisser passer cette opportunité d'ancrer dans la constitution la médecine de famille à côté de la médecine de base. De plus, l'article constitutionnel maintient la pression sur la mise en œuvre des accords dans le cadre du Masterplan. La date n'a pas encore été précisément fixée, car il n'existe pas de dispositions légales quant aux délais dans lesquels doivent avoir lieu les votations relatives à des contre-

propositions. Toutefois, selon toutes probabilités, la votation devrait avoir lieu en mai. Les travaux préparatoires ont déjà commencé! Nous comptons sur votre aide!

Par ailleurs, le Parlement s'occupe actuellement de la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient. Cette loi absolument nécessaire doit impérativement s'accompagner de mesures complémentaires pour ne pas se désintégrer comme une «e-toile filante». Parallèlement à l'introduction d'une loi-cadre et avant même son introduction, il est nécessaire de préparer les bases pratiques, comme des normes communes, des solutions assurant la migration des données, des réponses concernant la protection des données, etc. ... Nous y travaillons.

D'ici peu, la LPMéd, la Loi sur les professions médicales révisée, devrait aussi être soumise aux chambres du Parlement. Là aussi, il faut poursuivre les négociations car des améliorations substantielles de la formation pré- et post-graduée des médecins de famille et des pédiatres sont en jeu.

La révision de la Loi sur les produits thérapeutiques est elle aussi imminente. La dispensation directe de médicaments a été supprimée de l'ébauche actuelle. Soyons vigilants à ce qu'avec le durcissement des conditions de dispensation directe de médicaments, la revalorisation des médecins de famille et des pédiatres stipulée dans le Masterplan ne passe pas en partie «à la trappe».

Cette liste est loin d'être exhaustive mais elle garantit à coup sûr que l'association professionnelle MFE ne s'ennuiera pas ces prochains temps.

Notre seul but: la réussite!

Voilà pourquoi: Don't think twice ...